**Franconville**

**Bilan**

**COMPOSITION DU CANTON**

Cormeilles-en-Parisis, Franconville

**INTERCOMMUNALITES**

CA Val Parisis

**Contexte politique**

|  |
| --- |
| **Conseillers départementaux élus en 2015** |
| **Période élective** | **Mandat** | **Identité** | **Nuance** | **Qualité** |
| 2015 | 2021 | 2015 | en cours | Yannick Boëdec   |  | [LR](https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_R%C3%A9publicains) | Ancien responsable logistique à la cité des SciencesMaire de [Cormeilles-en-Parisis](https://fr.wikipedia.org/wiki/Cormeilles-en-Parisis) (2008 → )Président [CA du Parisis](https://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9_d%27agglom%C3%A9ration_du_Parisis) (2014 → 2015)Président [CA Val Parisis](https://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9_d%27agglom%C3%A9ration_Val_Parisis) (2016 → )Conseiller départemental délégué aux Routes |
| 2015 | en cours | Marie-Christine Cavecchi   |  | [LR](https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_R%C3%A9publicains) | Militante associativePremière adjointe au maire de [Franconville](https://fr.wikipedia.org/wiki/Franconville_%28Val-d%27Oise%29)Vice-présidente (2011 → 2017) puis Présidente (2017 → ) du Conseil départementalPremière Présidente du Fonds de solidarité et d’investissement interdépartemental (FS2I) |

|  |
| --- |
| **Maires élus en 2020** |
| **Commune** | **Maire** | **Nuance** | **Score** | **Abstention** |
| CORMEILLES EN PARISIS | Yannick Boëdec | LR | 74,39% | 62,14% |
| FRANCONVILLE | Xavier Melki | LR | 60,76 % | 68,04% |

Les deux Maires sortants ont été réélus dès le premier tour. Il est à noter que Yannick Boëdec a également été reconduit à la présidence de la Communauté d’agglomération du Val Parisis.

**Emploi**

Inauguration des nouveaux locaux de l’IFAC 95 à Franconville en février 2017 :

**L’Association IFAC 95** (Institut de Formation d’Animation et de Conseil du Val d’Oise) **est née le 11 juin 1991** et **agit de concert avec le Conseil départemental depuis plus de 20 ans** (1999) sur notre territoire.

IFAC 95 dispose d’une très large palette d’actions auprès des Valdoisiens. **Elle s’organise en 3 activités :**

* la **formation** (animation, service à la personne et petite enfance: BAFA, BAPAAT, BPJEPS, CAP Petite Enfance, assistant de vie aux familles).
* des **actions éducatives et** des **gestions d'équipements** (jeux de prévention auprès de divers public, gestion d'accueil de loisirs, de temps d'activités périscolaires, halte-garderie, relais d'assistant maternel).
* l'**insertion** (dispositif dynamique insertion et des ateliers sociolinguistiques).

**Après de nombreuses années passées à se développer sur deux sites différents, toutes les équipes de l’IFAC95 sont depuis 2017 réunies à Franconville.** La création de ces nouveaux locaux apporte des moyens supplémentaires aux agents de l’IFAC 95 pour accomplir leurs missions au mieux.

Au-delà des bénéfices que ces nouveaux locaux procurent en termes de conditions de travail, c’est également pour les usagers une amélioration sensible de leurs conditions de formation et de suivi mais aussi d’accueil et d’accessibilité et notamment pour les Personnes à Mobilité Réduite.

A travers le Plan Départemental d’Insertion (PDI) 2017, le Conseil départemental avait confié à l’IFAC 95 218 mesures d’accompagnement de nos publics au RSA pour une subvention de 276 000€.

Chaque année plusieurs centaines de bénéficiaires du RSA participent à des actions de bénévolat d’insertion développées par l’IFAC :

On peut dire que **le meilleur bouclier social c’est l’emploi.** Dans ce sens, **l’IFAC 95 est un catalyseur en termes d’insertion et d’intégration réussie** pour la grande majorité des bénéficiaires qui franchissent ses portes.

Exonération de loyer pour les entreprises accueillies à la pépinière de Franconville

Suite au plan de soutien aux acteurs économiques voté lors de la séance du 29 mai, le Département a exonéré de loyers les entreprises accueillies au sein des pépinières départementales à Sannois et Franconville sur la période du 1er avril au 11 juillet 2020.

**Propriétaire du site d’accueil de jeunes entreprises de Franconville (700 m2) qui accueillait 7 entreprises pour 50 emplois début 2020.** La gestion locative et les missions d’accompagnement des entreprises sont déléguées, par convention, à Starlabs.

Cette association a été créée par le Département en 1985 (anciennement Association pour la promotion des Centres de Création d’Entreprises Tertiaires (ACCET), devenue ACCET-Val d'Oise Technopole en 2004, puis Starlabs en 2019) pour accompagner des jeunes entreprises innovantes dans leur développement, par des programmes de formation ou d’accélération, et par une offre d’hébergement dans des sites spécifiquement adaptés, appartenant au Conseil départemental du Val d’Oise.

Afin de répondre efficacement aux besoins des entreprises en leur permettant de réduire leurs charges de structure et de prioriser leurs ressources sur la relance commerciale dans le contexte actuel de crise sanitaire mondiale, **le Département a apporté un soutien complémentaire à hauteur de 67 000 € à Starlabs afin de lui permettre d’exonérer de loyer les entreprises occupant les sites de Sannois et de Franconville sur la période du 1er avril au 11 juillet 2020 (état d’urgence sanitaire lié au premier confinement).**

**Aide aux associations**

**Total des subventions aux associations d’avril 2015 à mars 2021 : 4 361 730 €**

cf. *Total des subventions versées aux associations* (« Le Département en action ») pour le détail

**Aide aux communes**

**Subventions accordées entre 2015 et 2020 dans le cadre du Guide des Aides :**

**1 654 926,80 €**

**Inauguration de la rénovation du terrain de foot Alain Leclere en septembre 2019 à Cormeilles :**

Le football n'est pas qu’un divertissement. Il aide au bien-être. Il promeut des valeurs comme la loyauté, le dépassement de soi et la persévérance. Il contribue à bâtir une société plus fraternelle. Le football est aussi une école de paix puisqu'on y apprend le fair-play et le respect de l'autre.

C’est donc sans hésiter que le Conseil départemental du Val-d’Oise a financé la rénovation de ce terrain de football (80 600 €). Il rend hommage de la plus belle des manières à Alain Leclere, connu ici pour sa dévotion à la tête de l’ACS Cormeillais et pour sa passion du football. Avec ce terrain synthétique, les Cormeillais peuvent à présent mouiller le maillot et respirer à pleins poumons dans les meilleures conditions.

En aidant Cormeilles-en-Parisis pour ce projet, le Département du Val-d’Oise montre qu’il est aux côtés des communes. Il en même devenu leur partenaire incontournable car c’est plus de 25 millions d’euros que nous leur consacrons chaque année en moyenne et plus de 160 depuis 2012 pour 1600 projets.

Vous avez devant vous la concrétisation de notre engagement et un exemple parmi tant d’autres de notre politique sportive. Cette politique nous voulons qu’elle rende accessible le sport au plus grand nombre et qu’elle profite à tous, petits et grands.

**Inauguration du terrain de foot Nadine Juillard en novembre 2019 à Franconville :**

Les terrains de football fleurissent partout dans notre département (Plessis-Bouchard, Cormeilles-en-Parisis, Le Thillay …)

Il y a bien un élan de constructions, de rénovations, d’améliorations, qui touche le domaine sportif dans notre département. Cet élan témoigne d’un engouement pour le sport qui traverse tout notre territoire ; un territoire où 500 000 sportifs sont recensés.

Un territoire, aussi, qui vient d’obtenir le label Terre de jeux : un label pour que les Valdoisiens bénéficient pleinement de l’engouement collectif des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour favoriser cet engouement, le Conseil départemental veut que le sport se développe dans le Val d’Oise et que chacun puisse pratiquer dans les meilleures conditions possibles. D’où l’aide financière de 163 780 euros qui a été apportée à ce terrain qui rend hommage, de la plus belle des manières, à la regrettée Nadine Juillard, milieu de terrain de qualité, internationale française et habitante de Franconville.

Franconville bénéficie du soutien du Conseil départemental comme les 184 autres communes du Val d’Oise, avec toujours le même leitmotiv : aider les communes pour aider les Valdoisiens. Cette année 25 millions d’euros sont alloués dans ce but à nos maires.

**Inauguration du groupe scolaire « Jules Verne » en septembre 2017 à Cormeilles :**

Le Département a pour mission la construction, la rénovation et le bon fonctionnement au quotidien (par la Dotation Départementale de Fonctionnement) des 111 collèges du territoire/

Au-delà des collèges, la collectivité a fait le choix d’accompagner les opérations municipales d’envergure ayant trait à la jeunesse. Dans le cadre de son guide des aides aux communes, le Conseil départemental a ainsi contribué à hauteur de 960 000 euros à la réalisation du groupe scolaire Jules Verne.

**Inauguration de l’école d’arts « Studio 240 » à Cormeilles en juin 2019 :**

Cette école des arts offre aux habitants de Cormeilles un nouveau lieu d’épanouissement culturel, un lieu de rencontre artistique de proximité, où la danse et la musique se conjuguent.

L’ouverture d’un lieu de culture est toujours riche de promesse pour une commune.

C’est au cœur des associations, des lieux d’enseignement et de culture artistiques, comme les « Studios 240 », que naissent les passions et les vocations.

A l’heure des restrictions budgétaires, les renoncements sont fréquents en matière d’investissement culturel. Aussi est-il courageux de porter la culture comme un projet d’avenir, tout en gardant le cap de l’exigence.

Cette ambition consiste à toucher tous les publics, et inspirer notre jeunesse. Le Département y est très attaché et c’est pour cela qu’il mène une politique active, avec la Région, avec les communes et les collectivités locales, en faveur de la culture pour tous.

La culture en Val d’Oise, ce n’est pas un vœu pieu mais une volonté affirmée et des actions concrètes.

Depuis 2012 nous avons signé deux protocoles d’accords successifs avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (la DRAC) visant à la promotion du spectacle vivant et de l’éducation artistique et culturelle.

Environ 3 millions d’euros sont investis en moyenne chaque année par le Département pour soutenir les projets des communes et des associations dans les domaines de la danse, de la musique, du théâtre, ou des arts de la rue.

En parallèle, le Département soutient les communes et les groupements de communes dans le cadre de son dispositif d’aides départementales, qui permet notamment de financer les équipements culturels.

Et c’est justement dans ce cadre que le Département a octroyé une subvention de 475.000 € pour la construction de l’école des Arts "Studios 240", à laquelle nous avons ajouté une aide de 28.000€ pour l’acquisition du matériel et du mobilier nécessaire à son bon fonctionnement.

**Inauguration de la médiathèque « l’Eclipse » en janvier 2019 à Cormeilles :**

Ouvrir un lieu dédié au livre et à la lecture publique représente toujours un symbole fort pour une commune. Cela témoigne de la priorité que nous devons, élus locaux, à la culture pour tous.

La lecture, c’est la forge de la connaissance et de l’imagination : offrir son accès dès les premiers âges de la vie, entretenir ce précieux patrimoine, c’est l’une des plus nobles actions que nous pouvons mener dans nos territoires, au service de nos concitoyens.

Inaugurer un lieu comme l’Eclipse, c’est ensuite un symbole fort car les bibliothèques d’aujourd’hui, en particulier les médiathèques, ne sont plus seulement des « lieux de livre : ce sont aussi des lieux de vivre » comme le dit très joliment l’académicien Erik ORSENNA.

Autrement dit, les bibliothèques sont des lieux de vie culturels où la cohésion sociale est bien réelle, où les visiteurs viennent y découvrir, apprendre, échanger, mais aussi surfer sur internet, écouter de la musique…

Ce sont des lieux où s’impulsent chaque jour des projets innovants et fédérateurs ; et – j’insiste sur ce point – des projets cohérents avec la spécificité du territoire dans lequel ils émergent.

C’est pour cette raison que le Département du Val d’Oise soutient directement, grâce au dispositif d’Aide aux communes, les collectivités qui investissent. Et c’est dans ce cadre que **le Département a soutenu la Communauté d’agglomération Val Parisis en finançant pour 40.600 € l'aménagement de cette médiathèque.**

**Inauguration du Centre de supervision urbain à Franconville en novembre 2018 :**

Notre détermination à lutter contre l’insécurité ne saurait se résumer à des incantations. La sécurité appelle des moyens, des budgets, une stratégie. Car pour reprendre la formule consacrée, « si la sécurité a un coût, elle n’a pas de prix ».

C’est pour cela que le Conseil départemental du Val d’Oise accompagne et soutient financièrement les mairies et EPCI, dans le cadre de son dispositif d’Aide aux communes. C’est dans ce cadre que le Conseil départemental du Val d’Oise a investi 424.000 € pour le Centre de Supervision Urbain intercommunal de Franconville et le projet de vidéoprotection de l’agglomération Val Parisis.

L’insécurité a pris ces dernières années une place insidieuse dans la vie quotidienne de nos concitoyens. Les actes de délinquance, de malveillance, ainsi que la multiplication des « incivilités », nourrissent ce sentiment, et donnent l’image de l’impuissance publique.

Aussi est-il de notre devoir, et de notre responsabilité, d’entendre les attentes que ne manquent pas d’exprimer nos concitoyens. Les entendre et tâcher d’y répondre, chaque jour.

Ce nouveau centre de supervision témoigne d’un engagement concret en matière de tranquillité publique.

**Aménagement du territoire**

Projet Seine Parisii à Cormeilles :

Le projet de réalisation de la marina avec 1 200 logements a fait l’objet d’une enquête publique courant 2019. C’est sur l’ancien site industriel du cimentier Lafarge que verront le jour :

* 1 200 logements dont 30% de logements sociaux (90 % des logements auront vue sur la seine)
* Un port de plaisance d’environ 150 anneaux : 80 à l’intérieur de la marina, 70 sur les quais de Seine
* Des commerces de proximité & des restaurants
* Un groupe scolaire de 12 classes et une crèche
* Un corridor écologique et des espaces verts en cœur d’ilot
* Passage sur les quais de Seine de la voie cyclable reliant Paris à Le Havre et Deauville dite « La Seine à Vélo »
* Une nouvelle route sur le coteau, pour reconnecter le quartier au reste de la ville

**Le Conseil départemental est prêt à soutenir ce projet concernant le volet voie cyclable dans le cadre de « Seine à vélo ».**

**Collèges**

Inauguration du Collège Louise Weiss en novembre 2019 :

Le nouveau collège Louise Weiss de Cormeilles en Parisis a été livré en septembre 2019. Le coût total de l’opération s’élève à près de 14 M€.

Ce nouveau collège est le dernier né de nos 111 collèges. Par sa modernité et sa praticité, il illustre notre projet pour l’éducation, qui est un projet pour l’école de la République ; une République où, qui que l’on soit et d’où que l’on vienne, on doit pouvoir réussir. Nos actions éducatives proposées aux collégiens Valdoisiens y participent. Elles font découvrir le monde de l’entreprise ; font connaître le monde des arts, ou approfondissent des sujets sociétaux tels que l’environnement et le développement durable. Elles sont autant de moyens d’aider nos jeunes à réussir et bénéficient en moyenne chaque année à 40 000 collégiens valdoisiens.

Construire un cadre qui permette à nos collégiens de réussir, c’est aussi ce que le Département fait en construisant des collèges innovants, des lieux où il fait bon étudier et enseigner. Le 111ème collège de notre territoire est de ceux-là. Il la preuve concrète que notre Département est un acteur engagé et fort pour l’éducation de nos enfants.

L’éducation doit être la priorité absolue de notre société. Cette priorité s’exprime dans la somme investie ici, à Cormeilles-en-Parisis, pour ce collège : 14 millions d’euros.

**Environnement**

Aménagement forestier de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt :

Après les études opérationnelles engagées de 2012 à 2015, un syndicat mixte (SMAPP) a été créé pour mettre en œuvre le projet (Région, Département, Val Parisis, Saint Ouen l’aumône et Méry sur Oise).

D’abord syndicat d’études (de mars 2014 à décembre 2016), il s’est transformé en décembre 2016 en syndicat opérationnel**.** Le Département estun des membres fondateurs. Fin 2018 il aura versé une contribution de 945 000 euros au SMAPP depuis sa création (33% du fonctionnement sur 5 ans) et accueille le siège du syndicat.

**Dans les dix prochaines années, un million d'arbres seront plantés sur le site** de 1 350 ha de la Forêt de Pierrelaye-Bessancourt, faisant le lien entre les forêts de Montmorency et de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Elle s'étendra sur les sept communes de Bessancourt, Frépillon, Herblay-sur-Seine, Méry-sur-Oise, Pierrelaye, Saint-Ouen-l'Aumône et Taverny. C’est un **aménagement à 84,5 M€.**

**La France n'a pas connu projet de pareille ampleur depuis quatre siècles.** Colbert devait alors développer les forêts pour assurer la construction des navires français.

Le projet a trois ambitions : préserver la plaine en tant qu'espace naturel, lui donner une autre vocation et offrir un nouveau cadre de vie aux habitants.

Ces derniers pourront à terme emprunter l'une des huit portes d'accès à la forêt, afin de parcourir les 90 km de chemin qui la traverseront.

Pour les habitants du Val d’Oise et de l’Ile-de-France, cette forêt viendra renforcer la trame verte et contribuera à la lutte contre la pollution atmosphérique et contre le réchauffement climatique. Pour la France, voici un projet inédit depuis plusieurs siècles, et de long terme puisque la forêt ne sera mature que d’ici 30 à 50 ans.

Entretien de l’ENS régional des Buttes du Parisis :

Le Département a participé en 2020 pour 95 000 € à l’entretien de l’espace naturel régional des Buttes du Parisis (332 ha). Cet ENR est présent sur les territoires de Cormeilles-en-Parisis et de Franconville.

Entretien du parc Schlumberger à Cormeilles-en-Parisis :

Le Département participe en 202à à hauteur de 49 654,44 € aux frais de fonctionnement de la CAVP pour l’entretien du parc Schlumberger à Cormeilles-en-Parisis.

**Mobilités**

Plan vélo départemental à 17,3 millions d’euros :

Nous avons adopté, le 20décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise afin d’encourager les déplacements vélo du quotidien.

Nous prévoyons d’allouer au développement du vélo 4,8 M€ pour l’année 2020 et au total 17,32 M€ sur la période 2020-2022. 53 nouveaux kilomètres de pistes cyclables devraient venir s’ajouter aux 914 kilomètres déjà existants dans le Val-d’Oise.

Dans la communauté d'agglomération du Val-Parisis, plusieurs projets sont prévus sur la D 14, notamment à Sannois (300 m entre la rue Georges-Risler et le carrefour avec la D 192), ou à Pierrelaye (350 m entre les deux giratoires de la D 411, dans la continuité de l'itinéraire existant).

TCSP Bus Entre Seine :

Le Conseil départemental a approuvé en Commission permanente du 2 novembre la convention de financement des études d'avant-projet, avec un financement à hauteur de 930 000 €.

Grand projet métropolitains : Axe Seine :

Réalisation de l’intégralité du jalonnement des sections valdoisiennes de l’itinéraire provisoire de La Seine à Vélo durant l’été 2020. Inauguration le 23 mai 2021 de l’itinéraire interdépartementale La Seine à Vélo.

